

Frais d'inscription :

Le dossier d'inscription complet doit être déposé au Service des Sports avec :

- La présente fiche (recto-verso) complétée des autres pièces
- Un certificat médical de non contre-indication aux activités physiques et sportives indispensable (sauf enfants inscrits à l'EMS)
- Un chèque de 23€ à l'ordre du Trésor Public.

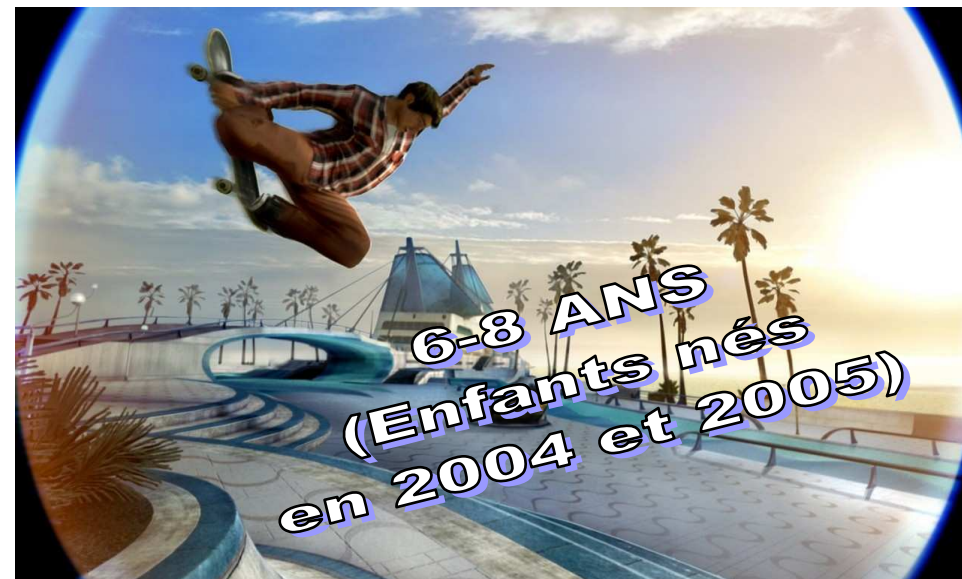
A _____, le _____
(Signature du responsable de l'enfant)

Pour tout renseignement :

➤ Service Municipal des Sports :
05/58/41/37/23 - sports@mairie-soustons.fr



VACANCES SPORTIVES DE FEVRIER



LUNDI 20 - MARDI 21 FEVRIER

Et

LUNDI 27 et MARDI 28 FEVRIER

23 euros pour les 2 jours



Horaires :

De 9h30 à 16h30

Rendez- vous Hall des Sports du lac

Lundi 20 Février :

Skate –Rollers / Sports Collectifs

Mardi 21 Février:

Escalade / Badminton /
Chasse aux Trésors



Lundi 27 Février :

Skate –Rollers / jeux d'adresse

Mardi 28 Février:

Cirque / acrobatie
Chasse aux Trésors

Pensez au pique-nique !!!!!

Nom et Prénom de l'enfant : _____
Né(e) le : _____ à _____
Adresse : _____
Tél domicile : _____ Tél portable : _____
Email : _____ @ _____

Lundi 20 et mardi 21 février

Lundi 27 et mardi 28 février

Responsable de l'enfant :

Nom du responsable : _____
Tél : _____

Personne à contacter en cas d'urgence :
M _____ qualité : _____ Tél : _____

Médecin traitant : _____ tél : _____

Déclaration du responsable de l'enfant :

Je soussigné(e) _____ en qualité de _____
Responsable de l'enfant _____

- Atteste que mon enfant ne présente aucune contre-indication aux activités sportives organisées par le Service des Sports

- Atteste avoir pris connaissance que le Service des Sports décline toute responsabilité en dehors des activités prévues.

Autorise le responsable du Service des Sports :

- A faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence si besoin est,

- A faire soigner mon enfant par un médecin de Soustons

- A faire pratiquer une transfusion sanguine sur mon enfant en cas de prescription médicale.